

M. DOWNEY: Non, monsieur. Comme M. Nugent l'a fait remarquer, nous demandons simplement au Parlement un moyen de commencer le travail d'exploitation et de dépenser de \$50,000 à \$100,000 sur un rapport concernant la possibilité de réalisation de notre entreprise. En un mot, il nous faut un rapport complet au sujet de la possibilité de réalisation de notre entreprise et à moins d'avoir un moyen d'exploitation, nous croyons que la chose est impossible du point du vue économique.

M. DRYSDALE: Mais vous avez dû vous appuyer sur quelque chose pour aborder le Parlement et demander une telle législation?

M. DOWNEY: Certainement, monsieur. Les ingénieurs, les hommes de science et les autres experts de la Banister Construction ont étudié l'affaire et sont d'avis qu'il s'agit là d'un projet réalisable.

M. DRYSDALE: Vous supposez que le projet est réalisable sans qu'il y ait eu un rapport sur la rentabilité de l'entreprise?

M. DOWNEY: Oui.

M. DRYSDALE: Combien de temps serait requis pour faire une épreuve au sujet de la rentabilité de l'entreprise?

M. DOWNEY: Au moins un an.

M. DRYSDALE: Quand pourriez-vous décider de commencer la construction et combien de temps, selon vous, serait requis pour compléter ces 400 milles?

M. DOWNEY: Une fois la construction commencée, les 400 milles seraient terminés en une saison de travail, c'est-à-dire six à sept mois.

M. DRYSDALE: Je me rends compte que \$50,000 ou \$100,000 représentent une somme assez importante. Cependant, il me semble que votre point de vue est quelque peu naïf. Vous avancez à reculons. Est-ce que vous ne voulez pas d'abord vous assurer d'être capable d'obtenir un marché avant d'entreprendre la réalisation de ce projet et de vous constituer en corporation?

M. DOWNEY: Non, nous ne sommes pas d'accord sur ce point. Évidemment, la possibilité de réalisation de cette entreprise dépend principalement de l'Office national de l'énergie et des deux ou trois offices provinciaux de conservation des ressources naturelles. A mon avis, il faut avoir quelque chose à leur présenter. Nous ne pouvons pas, en tant qu'individus, nous adresser à eux et leur annoncer que nous voulons construire une canalisation.

M. DRYSDALE: En vous adressant au Parlement, il aurait été un peu plus logique que votre rapport sur la rentabilité de l'entreprise fût terminé, afin que vous soyez assurés que l'entreprise en vaut la peine et que vous êtes en mesure de la mener à bonne fin. Alors, il serait à propos de nous présenter votre demande pour que nous l'approuvions et de vous adresser ensuite à l'Office de l'énergie. Est-ce que ce n'est pas là la manière logique de procéder?

M. DOWNEY: La seule chose qui cloche dans cette façon de procéder, permettez-moi de vous le dire franchement, c'est le point de vue économique.

M. DRYSDALE: Le vôtre?

M. DOWNEY: Oui, le nôtre. Nous sommes bien convaincus que l'entreprise sera profitable et qu'il s'agit réellement d'un nouveau domaine qui s'ouvre dans l'industrie pétrolière. Même si ce n'est pas possible cette année, ce le sera l'an prochain ou bientôt après. Nous croyons que nous arrivons dans le bon temps, lorsque la possibilité de réalisation est prometteuse, même si elle n'est pas immédiate.

M. PIGEON: Quelle quantité d'hydrocarbure comptez-vous transporter sur ce pipe-line une fois la construction terminée?

M. DOWNEY: Si je saisis bien la question, vous voulez savoir quels produits nous allons transporter.